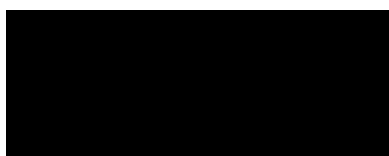


Atelier Santé et Biodiversité

Association Santé Environnement France &
Ligue Roc

2010



Le séminaire d'experts de différents horizons organisé les 1er & 2 juillet dernier à Paris par la Ligue ROC et l'Association Santé Environnement France avait pour but de lancer une réflexion pour mettre en évidence les liens entre santé et biodiversité, et de rechercher les voies d'évolutions de politiques publiques en matière de biodiversité, de santé, et d'environnement. Le présent document présente une synthèse de ce qui a été évoqué et débattu pendant ces deux journées.

ATELIER SANTE ET BIODIVERSITE

LES CONCLUSIONS POUR L'ACTION

Le séminaire d'experts de différents horizons organisé les 1^{er} & 2 juillet dernier au CIRAD à Paris par la Ligue ROC et l'Association Santé Environnement France avait pour but de lancer une réflexion pour mettre en évidence les liens entre santé et biodiversité, et de rechercher les voies d'évolutions de politiques publiques en matière de biodiversité, de santé, et d'environnement.

A l'origine de ce séminaire, donc, deux associations : la Ligue ROC et l'ASEF. La Ligue ROC a pour vocation de préserver la biodiversité, notamment en influant sur nos décideurs politiques. Un concept qu'elle définit comme désignant la diversité des êtres, y compris les humains, mais aussi des associations d'êtres et de leurs interrelations, d'un point de vue fonctionnel ou d'un point de vue dynamique. L'ASEF, qui réunit environ 2 500 médecins, s'est fixée pour objectif de sensibiliser le grand public à l'impact des pollutions environnementales sur la santé. Dans ses actions au quotidien, elle travaille à la promotion à la santé, qui a pour but de donner aux individus d'avantage de maîtrise de leur santé et de moyen pour l'améliorer¹. Le terme « santé » étant bien sûr défini comme un état complet de bien-être physique, mental et social². La première association se préoccupant de la santé de l'ensemble du vivant, la seconde de la santé de l'humain, les deux organisations étaient naturellement amenées à se rencontrer pour appréhender ensemble le lien entre santé et biodiversité.

Plusieurs questions ont animées ce séminaire: comment l'homme perçoit-il l'impact « naturel » de la biodiversité sur la santé humaine? Quels sont les effets sur la santé humaine de la dégradation de la biodiversité ? Enfin quels sont les enjeux et les perspectives d'un tel sujet ? Voici quelques éléments d'approfondissement à ces questions.

¹ Promotion à la santé : « La promotion de la santé a pour but de donner aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé et davantage de moyens de l'améliorer. » - Charte d'Ottawa, 1986.

² Préambule adopté par la Conférence internationale sur la Santé, New York, 19-22 juin 1946; signé le 22 juillet 1946 par les représentants de 61 États. 1946; et entré en vigueur le 7 avril 1948. à la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé

La biodiversité est un atout pour la santé

Certes la biodiversité, au moins via des espèces sauvages, peut être (et est généralement) considérée comme porteuse de menaces pour la santé humaine, avec des maladies infectieuses, anciennes (peste, ...) ou émergentes. Mais, d'une part, cette biodiversité, en particulier les milieux naturels, rendent à l'homme des services inestimables, directement liés à sa santé (dilution des maladies, ressource en médicaments, etc.), mais plus globalement à son bien être et à sa survie (régulation du climat, maîtrise des événements extrêmes, nourriture, ... mais aussi beauté et sérénité des paysages, harmonie avec la nature, promenades,...). D'autre part, quand menaces il y a, elles sont aggravées dans des proportions extrêmes, et alors dangereuses, par l'homme lui-même : par la déforestation, l'urbanisation, l'ouverture de voies de circulation (véritables voies de pénétration pour les pathologies infectieuses), l'homogénéisation des paysages, le commerce international... ainsi que par des pratiques inadaptées ignorant les lois de l'adaptation (épandage massif de pesticides, antibiothérapie lourde, ...).

L'homme aggrave encore son cas, en utilisant les milieux naturels comme réceptacles de ses pollutions : l'effet boomerang est immédiat et dévastateur, avec bioconcentration, cumul des effets multi polluants, multi doses, la persistance à long terme des effets indésirables, etc. Ce sont alors allergies, cancers, troubles de la reproduction, ... Sans parler du droit de la propriété du vivant, ou de l'absence de transparence, qui compliquent encore le jeu.

Et comme toujours, le cumul des vulnérabilités touchent les pays ou les personnes les plus faibles : le lien santé et biodiversité est un enjeu social.

La multiplicité des interrelations, l'enjeu des savoirs, sont autant d'éléments qui donnent au sujet une incontestable ampleur internationale.

Pourtant, la biodiversité, en particulier dans son lien avec la santé, présente un grand avantage : les actions locales ont des effets locaux, visibles aisément et rapidement. La mobilisation locale est donc possible, si l'on prend la peine de soulever la problématique et de croiser données et regards. Les décideurs locaux ont un rôle important à jouer.

Alors oui, les effets de la biodiversité sur la santé sont importants ! Pourtant, aujourd'hui, la recherche n'est pas encore assez développée pour comprendre les enchaînements complexes qui lient les écosystèmes à la santé. Encore trop souvent, les spécialistes ne se rencontrent pas comme par exemple, avec d'un côté des écologues et de l'autre des médecins ou des vétérinaires. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que les décideurs tâtonnent, et tendent plus à réagir, pour satisfaire l'urgence, plutôt que de chercher à comprendre et à adapter des stratégies, notamment de prévention.

L'ensemble de ces discussions ont abouti à la conclusion qu'il y a bien un enjeu « biodiversité et santé », un incontestable lien problématique entre le vivant (dont nous sommes) et la santé, au sens large, comme l'entend l'OMS : « la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Faire émerger le sujet dans les politiques publiques

Il a été suggéré de soulever rapidement et d'approfondir cette thématique santé-biodiversité à différents niveaux de réflexion et d'élaboration de politiques publiques : au niveau national, et, dès maintenant, à l'occasion de la réflexion pour une nouvelle stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) , en prévoyant une actualisation ciblée du Plan National de Santé Environnement (PNSE), etc.. ; au niveau régional, dans le cadre des plans de santé/environnement régionaux ; au niveau local, à l'occasion des documents d'urbanisme (SCOT, PLU), des plans de gestion d'espaces naturels, ou dans les futurs atlas communaux de la biodiversité.

Dépasser les lacunes sur cette thématique dans le domaine de la recherche dans la transversalité et la pluridisciplinarité

Plusieurs propositions ont été faites dans l'optique de croiser recherches vétérinaires, biologiques et médicales : une approche éco systémique, écologique de la santé ; une ingénierie écologique en faveur de la santé (animale ou humaine) ; une politique de santé publique vétérinaire, L'intérêt des sciences humaines dans ce domaine de la recherche a également été mentionné. Un grand nombre de lacunes existent dans ce domaine à la croisée des savoirs et des spécialités.

Quelques pistes pour influencer sur les politiques publiques

Former et décider

... les décideurs tant publics (en engageant des programmes adaptées dans les grandes écoles) que privés (les entreprises ont un rôle essentiel) et d'autre part celle du grand public.

Informier et communiquer pour initier un débat public

Il faut dépasser une approche trop simpliste, pour accompagner la réflexion et le débat autour de ce lien santé et biodiversité. Comment vivons-nous avec le vivant ? Et, concrètement, si on touche la biodiversité, ici, en métropole, ceci apportera-t-il un mieux à la santé des français ?

Une communication efficace se doit d'être positive et de cibler des messages rendant les gens acteurs et ici de leur santé. En premier approche, le bien être d'un cadre de vie, les bénéfices apaisant de la forêt ou des paysages sont sûrement des entrées plus efficaces.

Les personnes ayant participé à ces ateliers

Grands témoins

Jean Claude Ameisen, médecin, chercheur, professeur d'immunologie, membre du CCNE -Comité Consultatif National d'Éthique- et président du comité d'éthique de l'INSERM et **Patrice Debré**, médecin hospitalier, Ambassadeur de France chargé de la Lutte contre le Sida et les maladies transmissibles

Intervenants

Antoine Andremont, médecin microbiologiste, responsable du Laboratoire de Bactériologie, Groupe Hospitalier Bichat-Claude Bernard, **Marc Artois**, vétérinaire et spécialiste des maladies des mammifères sauvages, **Jean-Pierre Canet**, journaliste, **Marie-Laure Desprez-Loustau**, chargée de recherche, pathologie végétale, INRA, **René Habert**, professeur à l'Université Paris 7, directeur de l'UMR Gamétogenèse et Génotoxicité, **Jean Claude Lefeuvre**, professeur émérite, président du comité permanent du Conseil National de la Protection de la Nature, **Serge Morand**, directeur de recherche à l'Institut des sciences de l'évolution de Montpellier, CNRS, **Alain Ragon**, docteur en pharmacie, directeur du Laboratoire des Eaux de Marseille, **Tristan Renault**, pathologiste, responsable de département, Ifremer, **Pierre Souvet**, cardiologue, président de l'ASEF, **Michel Trommetter**, directeur de recherches au laboratoire d'économie appliquée, INRA, **Jacques Weber**, économiste, biologiste et anthropologue, ancien directeur de l'IFB, membre du comité d'experts Ligue ROC

Organisateurs

Caroline Alberola, Chargée des missions scientifiques ASEF, **Christophe Aubel**, Directeur de la Ligue Roc, **Nelly Boutinot**, Vice-Présidente de la Ligue Roc, **Ludivine Ferrer**, Chargée de communication ASEF, **Gilles Pipien**, administrateur Ligue ROC, **François Reeves**, Observateur Ligue Roc.